



LE LIEN DES SAINT-LAURENT DE FRANCE

Bulletin de liaison de l'Association nationale des Saint-Laurent de France

N° 47 - octobre 2014
www.saintlaurent.info



Inauguration du monument des Saint-Laurent le 29 juin 2014 à Saint-Laurent en Gascogne © Studio Christian

Sommaire :

**24e rassemblement et assemblée générale
à Saint-Laurent en Gascogne - 47130
les 27 - 28 et 29 juin 2014**

Délégation Générale
Tél. : 0467 440376
saintlaurent.info@orange.fr

Le mot de la présidente



Chers Saint Laurentais, Laurentaises, Laurentins, Laurentines ...

J'avais eu le plaisir de rencontrer Guy Clua, maire de Saint-Laurent en Lot et Garonne, il y a plus de trois ans, et j'avais de bonnes intuitions que cette belle commune rejoindrait un jour la grande famille des Saint-Laurent de France. Et cela s'est réalisé à notre grande joie. Mais quel ne fut pas notre bonheur, peu de temps après cette adhésion d'apprendre que le souhait de son conseil municipal était d'organiser le 24^e rassemblement en 2014.

Et bien voilà, c'est fait.

Ce rassemblement de très bonne qualité, sous la houlette de Bernard Capelle, président du comité d'organisation, reflète le travail de préparation de 18 mois de réflexion. Nous pouvons féliciter chaleureusement cette belle équipe de 185 bénévoles qui n'ont pas ménagé leur temps et qui nous ont offert leur hospitalité dans la gaieté et la bonne humeur.

Gaieté et bonne humeur naturelles avec un sens spontané de l'accueil des habitants qui se marient naturellement et qui caractérisent ce village, ce département, cette région et qui n'ont d'égal que la richesse touristique et gastronomique dont ils nous ont permis en deux jours d'en découvrir l'excellence.

Saint-Laurent en Gascogne, car tel est le label qui a été donné à cette manifestation occupera longtemps notre mémoire. En effet la Gascogne arrosée par « Dame Garonne » est identifiée comme le pays du bon vivre, du pruneau et du rugby. Un pays et des hommes qui s'enorgueillissent de la beauté, du calme et de la variété de ses paysages. Nous ne le démentirons pas.

Tous les auteurs qui l'ont traversé depuis l'Antiquité saluent à l'unisson la douceur du climat, la profusion des couleurs, la courbe des coteaux. Pour apprécier cette région, il faut donc accepter de la parcourir en toutes saisons, en prenant les petites routes qui la sillonnent, et ne pas se contenter de visiter les sites répertoriés vers lesquels convergent les touristes de passage.

Ainsi, à l'occasion de notre passage nous avons pu apprécier les sites répertoriés, et nous en sommes reconnaissants. Mais nous reviendrons pour prendre les petites routes et goûter la douceur du modelé de vos paysages et retrouver des amis que nous n'oublierons jamais tant nos rencontres furent enrichissantes.

Nous exprimons aussi nos remerciements à tous les représentants des Saint-Laurent de France présents à ces jours de rencontres. Ils pourront dire j'étais à Saint-Laurent en Gascogne en se promettant de se revoir à Saint-Laurent-de-Cerdans en 2015 comme un certain mois d'août 1991, date de notre premier rassemblement.

Et que vivent les Saint-Laurent de France.

Bien amicalement.

Marie-France Corvest

Présidente de l'Association nationale des Saint-Laurent de France

24e rassemblement des Saint-Laurent de France

Un peu d'histoire et de géographie

Saint Laurent est une petite commune du Sud Ouest de la France située dans la région Aquitaine, dans le département du Lot et Garonne à 20 km d'Agen, sur le Chemin de Saint Jacques de Compostelle, à égale distance de Bordeaux et Toulouse.

Primitivement nommé Valandraut, ce hameau situé en bordure de la Garonne vis-à-vis de Port Sainte Marie prit le nom de Saint Laurent à partir du XIe siècle. Au XIIIe siècle, son église fut remplacée par l'église actuelle de style gothique (qui marque la victoire du catholicisme sur l'hérésie cathare).

Saint-Laurent fut un village de mariniers et de pêcheurs. Le pont suspendu construit en 1833, de 200 mètres de long fait l'admiration des habitants des deux rives par sa légèreté avec ses 4 obélisques, ses garde-fous en losanges à jour et ses milliers de câbles de suspension en fil de fer. Ce pont sera remplacé par un autre pont suspendu en 1899. L'actuel pont en béton date de 1962.

Le recensement de 1851 mentionne une population de 690 habitants.

En 1860, 23 fabriques de cordages tressaient leur câble le long de la Garonne avec le chanvre cultivé et traité sur place.

Sur ses terres d'alluvions, on cultive céréales, lin, chanvre, de la vigne des fruits et du tabac. Il y a aussi l'élevage de bestiaux « de grosses et menues cornes » : chevaux, ânes, mulets et cochons.

Il y avait une activité importante avec 5 foires par an, de nombreux métiers : cordiers, forgerons, maçon, menuisier, scieur de long, tonnelier, sabotier, fabricant de chaises, tuilerie, moulin à eau, boulanger, charcutier, épicier, cabaretier, bureau de tabac... et son école communale.

La construction de la ligne de chemin de fer Bordeaux – Cette (Sète) et celle du canal latéral a entraîné le déclin de la navigation sur la Garonne et des activités portuaires. Sa population baisse : 576 habitants en 1806, 514 en 1914, mais se stabilise.



Saint Laurent fut aussi une étape pour la transhumance des moutons qui venaient de Dordogne et des départements alentour pour « reprendre des forces » avant de rejoindre les Pyrénées.

Saint Laurent est très lié à son fleuve. Ce fleuve capricieux fertilise les terres. Deux crues sont restées dans les mémoires des Saint Laurentais :

- Celle de 1952 où les maisons les plus proches du fleuve avaient de l'eau jusqu'au 1er étage,
- Celle de 1875, plus forte encore avec 1 m de plus d'eau et qui sert aujourd'hui, encore de référence dans la prévention des risques.

Ce fleuve est tellement présent dans notre vie qu'il a été personnifié, ainsi on ne parle plus de la Garonne mais de « Garonne ».

Saint Laurent s'étend sur 4,4 km² avec 486 habitants soit une densité de 110 habitants au km².

À ce jour, notre village compte un multiservice bar tabac, un atelier de mécanique générale, deux salons de coiffure, un maçon, un plaquiste, des maraîchers, deux horticulteurs, des agriculteurs qui produisent des céréales et des fruits : fraises, pêches poires, prunes d'Ente (qui seront transformées en pruneaux d'Agen), pommes et kiwis.

Saint Laurent a son école communale qui accueille les enfants de 5 ans au CM2 dans deux classes. On y trouve une vie associative riche, on y pratique : rugby, basket, ping-pong et tir à l'arc pour les principales et bien d'autres activités telle que sa banda « Lous Astious » dont la renommée dépasse notre région et qui fêtera ses 40 ans en 2015 !

Très proche de Port Sainte Marie sa voisine, Saint Laurent participe activement au « Garonne Show », festival de musique de rues où se rencontrent amateurs et professionnels qui a lieu chaque année premier week-end de juillet.

En juillet 2013 pour sa 14e édition, le festival a accueilli plus de 3000 personnes.

Les 27 – 28 et 29 juin 2014, ce sont 34 délégations des villes et villages qui se sont retrouvés dans le petit village de Saint-Laurent en Gascogne pour le 24e rassemblement de l'association nationale des Saint-Laurent de France.

Cette manifestation préparée et organisée depuis 18 mois par l'association locale présidée par Bernard Capelle, a regroupé 185 bénévoles pour que tout soit prêt en temps et heure pour le plus grand bonheur des participants.

Cet ainsi que dans le bas du village, devant la mairie, sur les berges de la Garonne, un site magnifiquement ombragé a accueilli près de 900 participants durant ces trois jours. Ces derniers étant hébergés dans les hôtels, gîtes, campings environnants, ou chez des habitants.

Près de 5 000 repas ont été servis sous le chapiteau dressé pour la circonstance. Le public, conquis par le programme préparé par l'équipe locale et les groupes chargés de l'animation a vibré et applaudi au fur et mesure de la présentation des saynètes, chants et danses traditionnels de très grande qualité artistique. La délégation de Saint-Laurent-du-Maroni, a participé également à l'animation de ces journées en présentant une facette de sa culture régionale. Puis le renfort de groupes musicaux ou bandas comme « Lous Astious » et « Les sans soucis de Bordeaux » ont mis le feu à ce rassemblement dans une superbe ambiance intergénérationnelle.

La salle polyvalente parfaitement aménagée en salle d'exposition, regroupait les stands des délégations et ceux des entités locales en proposant une très large palette des produits issus de leur artisanat ou de leur gastronomie régionale. Une démonstration de l'immense richesse de nos terroirs. Le traditionnel Ti'punch était aussi au rendez-vous avec la délégation guyanaise.

Un petit musée des traditions locales présentait une riche collection d'outils et de costumes d'antan, témoins d'une ancienne activité économique riche, variée et importante.

Le samedi 28 juin, c'est un grand défilé de toutes les délégations dans les rues du village qui permettait au public venu nombreux, de découvrir le particularisme des hommes et des femmes qui composent la mosaïque et le caléidoscope culturel de notre pays.

Ce programme particulièrement riche et varié n'a pas laissé un instant de répit aux participants. Dans la continuité, ce sont les 11 circuits de visites prévus le samedi après midi qui ont amené plus de 600 personnes à découvrir les magnifiques et originales

potentialités touristiques qu'offre le Lot-et-Garonne, dont un circuit spécialement aménagé pour les élus pour découvrir Fonroche, une entreprise spécialisée dans les énergies renouvelables, puis le Conseil général à Agen.

Le dimanche matin l'hommage au saint patron Laurent a été solennellement célébré dans l'église paroissiale dont les murs ont vibré aux accents des chants du célèbre chœur d'hommes du Pays d'Albert.

À l'issue, une foule importante, se pressait pour l'inauguration du monument dédié aux Saint-Laurent de France. Cette cérémonie a donné lieu aux prises de paroles de diverses personnalités, dont Marie-France Corvest, présidente de l'Association nationale des Saint-Laurent de France, Guy Clua, maire de Saint-Laurent en Gascogne, Mme Régine Povéda, député de la 2e circonscription du Lot-et-Garonne. Les différents intervenants ont bien insisté sur l'exceptionnelle pérennité de l'association nationale des Saint-Laurent de France, qui depuis 23 ans se retrouvent en période estivale pour concrétiser leur adhésion au groupe actuel des 41 communes qui ont pour patronyme Saint-Laurent sur les 92 existantes en France. Le caractère de solidarité, d'échange et de partage que procurent ces rencontres a été particulièrement souligné, comme la force de transmission des valeurs intergénérationnelles, en promettant de se retrouver les 26, 27 et 28 juin 2015 à Saint-Laurent-de-Cerdans pour que vivent les Saint-Laurent de France.

N.B. : Une vidéo sur DVD, d'une durée de 1 h 30 a été réalisée. Elle sera mise en vente par l'intermédiaire du comité d'organisation du 24e rassemblement. Une fiche de souscription sera diffusée prochainement.





Délégations présentes au 24^e rassemblement



Les bénévoles

Assemblée générale de l'association nationale des Saint-Laurent de France le 29 juin 2014 – Saint-Laurent en Gascogne

Ordre du jour :

- 1 – Rapport d'activité ;
- 2 – Rapport financier ;
- 3 – Bilan financier du 23e rassemblement ;
- 4 – Rapport moral ;
- 5 – Renouvellement du tiers sortant ;
- 6 – Point sur le site Internet et la page Facebook ;
- 7 – Point sur les travaux des commissions ;
- 8 – Point sur le calendrier prochaines manifestations ;
- 9 – Présentation du 25e rassemblement ;
- 10 – Projets des 26e et 27e rassemblements ;

1 – Rapport d'activité présenté par le secrétaire général Louis Nomdedeu :

Depuis le dernier rassemblement à Saint-Laurent-d'Aigouze, le CA s'est réuni les 15 et 16 novembre 2013, à Saint-Laurent en Gascogne (voir Lien N° 45) et les 2 et 3 mai 2014 à Saint-Laurent-de-Cognac (voir Lien N° 46).

De ces réunions il ressort que :

- La diffusion télévisée de la messe du 24e rassemblement n'a pas été retenue par le producteur de l'émission « Le jour du Seigneur » ;
- Le projet de réalisation d'un « Guide des Saint-Laurent de France » par la société Michelin n'a pas été retenu, compte tenu du coût et du montage financier trop complexe. Toutefois l'intérêt porté à ce projet par Michelin révèle une véritable reconnaissance de notre association nationale – décision entérinée par l'assemblée générale ;
- La réalisation de l'affiche des rassemblements sera poursuivie (papier 5 €, plastifiée 15 €), elles seront expédiées suivant bon de commande à paraître sur le site Internet frais d'expédition en sus ;
- La visualisation, la numérisation et la conservation des vidéos VHS de tous nos rassemblements réalisées par René Rousseau depuis 1991 ont été effectuées ;
- Suite à la visualisation de la maquette du DVD promotionnel (7 minutes), il a été décidé après retouches mineures d'en éditer 100 exemplaires avec expédition par la délégation générale aux Saint-Laurent hors membres de l'association nationale accompagnée d'une lettre d'invitation à adhérer. Les membres adhérents ont reçu un exemplaire de cette vidéo à l'assemblée générale. Cette vidéo a été postée sur le site Internet et sur YouTube ;
- La réalisation d'une compilation (52 minutes) des vidéos des derniers rassemblements est abandonnée ;

- Il est décidé de lancer la fabrication de 30 000 jetons d'une valeur faciale d'un euro à l'effigie des Saint-Laurent de France, réutilisable à chaque rassemblement ;
- Bernard Augagneur est toujours disposé à lancer, sur commande, la fabrication des panneaux d'entrées de ville frappés du logo de l'association nationale ;
- Suite à l'invitation lancée à Saint-Laurent-de-Céris à participer au CA de Saint-Laurent-de-Cognac, le maire M. Stéphane Dupuy et son adjoint qui ont participé à cette réunion, a fait savoir que le conseil municipal avait acté une adhésion à notre association.

2 – Rapport financier présenté par la trésorière Chantal Rubin avec avis du vérificateur aux comptes Michel Raymond :

Bilan exercice 2013

Dépenses €.	Recettes €.
- Déplacements CA = 7743,50	- Cotisations adhérents = 21794,10
- Aide paiement animateur = 1 200,00	- Vente affiches = 1235,00
- Prestation Image Plus = 12 000,00	- Remboursements
- Réalisation affiches + plas. = 1940,00	- déplacements conjoints = 424,50
- Assurance = 89,98	- Intérêts placements = 747,46
- Abonnements Internet + tél. = 842,20	
- Frais bureau = 37,50	
- Frais bancaire = 41,90	
- Achat mat. informatique = 657,90	
- Réalisation + expédition Liens 44 et 45 = 1128,56	
- Numérisation vidéos VHS = 500,00	
Total = 26 181,54 €.	Total = 24 201,06 €.
Déficit = - 1 980,48 €.	

Comptes de résultat au 29 juin 2014

Dépenses €.	Recettes €.
- Déplacements CA = 4213,00	- Report 2013 = 45066,24
- Aide paiement animateur = 1200,00	- Cotisations adhérents = 21784,25
- Prestation Image Plus = 5000,00	- Vente affiches = 36,90
- Réalisation 100 DVD = 1000,00	- Remboursements
- Achat 30 000 jetons = 1233,44	- déplacements conjoints = 494,00
- Assurance = 91,75	
- Frais bureau = 42,96	
- Frais bancaire = 21,17	
- Réalisation + expédition Lien N°46 + DVD + convoc. AG = 1089,21	
Total = 13 891,53 €.	Total = 67 381,39 €.
Solde à ce jour = + 53 489,86 €.	

Toutes les cotisations de l'année 2013 ont été versées.
- Le bilan de l'année 2013 montre un déficit lié à des frais exceptionnels programmés comme l'achat de matériel informatique, la numérisation des vidéos VHS de nos derniers rassemblements, la réalisation des affiches de deux rassemblements sur le même exercice, l'invitation de deux membres futurs adhérents au rassemblement 2013.

- Le compte de résultat reste dans la strate demandée par le CA en prévision d'engagements à venir.

- Toutefois, la budgétisation de nouvelles dépenses fixes, comme la réalisation et l'expédition du Lien et des convocations à l'AG, fait ressortir un déficit sur le budget prévisionnel de 800 €. En conséquence, afin de présenter le budget prévisionnel 2015 en équilibre et de mieux équilibrer les cotisations au prorata des populations, il est proposé de les modifier pour 2015 comme suit :

- communes de 1 000 à 3 000 habitants = inchangées = 0,40 € par habitants ou forfait de 100 € ;

- communes de 3001 à 5000 habitants = de 0,35 € par habitants passe à 0,40 € (pour 3 communes) ;

- communes de 5 001 à 10 000 habitants = forfait de 1 750 € passe à 2 000 € (pour 3 communes) ;

- communes de plus de 10 000 habitants = forfait de 2 000 € passe à 2 300 € (pour 2 communes) ;

Cette proposition porte le prélèvement annuel des cotisations à un complément des recettes de 1 733 €.

Cette proposition a été mise en délibération.

N'ayant pas obtenu de consensus, un vote a été organisé.

Le résultat du vote pour 33 inscrits et 31 votants donne : 1 abstention – 9 contre – 21 pour.

En conséquence, la proposition d'augmenter les cotisations à partir de 2015 est adoptée.

Quitus est donné à la trésorière à l'unanimité.

3 – Bilan financier du 23e rassemblement présenté par Philippe Clauzel :

Le bilan de ce rassemblement présente un excédent de près de 9 000 €.

Les marges judicieusement calculées portant sur les prestations à payer par les participants ont permis ce bon résultat. Des mises à disposition gratuites de fournitures par des collectivités voisines y ont également grandement contribué.

4 – Rapport moral présenté par Marie-France Corvest :

Il est précisé particulièrement que les opérations programmées ont toutes été réalisées dans le respect de leurs délais et de leurs engagements financiers. Les quitus donnés au secrétaire général et à la trésorière en sont une preuve tangible. Il ressort que les orientations, la gestion, la communication et le suivi de nos

démarches se font dans l'esprit qui anime le réseau des Saint-Laurent de France suivant les conclusions du conseil d'administration et les décisions actées par les assemblées générales. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

5 – Renouvellement du tiers sortant :

Le renouvellement du tiers sortant rééligible concernait : Laurent Garaté – Josette Lo A Tjon – Louis Nomdedeu. Les seules candidatures étaient celles des candidats sortants. En conséquence les candidats sortants sont réélus à l'unanimité.

6 - Point sur le site Internet :

Visiteurs différents en 2013 = 80 250 = 6 688 par mois.

Visiteurs différents fin septembre 2014 = 62 209 = 6 912 par mois.

Nombre de pages lues en 2013 = 239 243 = 19 037 par mois

Nombre de pages lues fin septembre 2014 = 176 007 = 19 556 par mois

Pays où nous sommes le plus lus = Allemagne – Chine – USA – Ukraine

Point sur FaceBook = 218 membres inscrits.

7 - Point sur les travaux des commissions :

71 – Commission jeunesse vie associative : rapporteur Yvan Marcou.

La difficulté de mettre en œuvre le dispositif initié par la commission jeunesse nécessite une remise à plat du projet (Lien N° 46 – mai 201 - art. 4). Ainsi il est proposé que les rencontres jeunes soient associées aux réunions des prochains conseils d'administration. Proposition approuvée à l'unanimité.

72 – Commission tourisme et économie : rapporteur Yvan Marcou.

Une correspondance en provenance d'une association de camping-caristes dont les adhérents sont membres de l'association nationale des Saint-Laurent de France, soulignait que la participation financière qui leur était demandée pour s'installer sur le site de ce rassemblement leur paraissait élevée au regard des prix pratiqués sur les sites marchands qu'ils pratiquent régulièrement.

Dans ce cadre, il a été précisé que l'aménagement du site pour les accueillir au plus près de la manifestation (300 m) a nécessité la mise en œuvre de moyens spécifiques occasionnels et non réutilisables dont l'amortissement a été calculé au plus juste.

Toutefois compte tenu que le camping-carisme est en constante évolution sur notre territoire, il est proposé

de créer sur notre site Internet une rubrique intitulée « CAMPING-CARISTES » qui leur sera dédiée. Ainsi cette rubrique, dans l'esprit de l'accueil des Saint-Laurent de France, avec renvoi sur FaceBook, sera un lien entre pratiquants appartenant à notre réseau ou non. Elle pourra s'enrichir au fur et à mesure de leur demande de sous rubriques leur permettant de faire part de leurs expériences, conseils ou/et recommandations. Cette rubrique servira aussi de lien pour les communes ou particuliers membres du réseau qui voudraient proposer des offres d'accueil ou prestations les concernant.

Il est rappelé que vous pouvez naviguer sur notre site Internet d'un Saint-Laurent de France à l'autre avec les liens interactifs qui accompagnent la rubrique : Qui sont les Saint-Laurent de France – Les Saint-Laurent de France.

8 – 9 – 10 : Point sur les prochaines manifestations :

Un calendrier des prochaines manifestations a été diffusé avec le Lien N° 46 – mai 2014 (art.14).

Il a été nécessaire de repositionner les dates en tenant compte des candidatures de communes n'ayant pas encore organisé de rassemblement comme des doublons de candidatures.

Calendrier retenu :

- 2015 : 26 – 27 et 28 juin – Saint-Laurent-de-Cerdans
- 2016 : 13 – 14 et 15 août – 20 après – Saint-Laurent-de-Chamousset
- 2017 : Saint-Laurent-du-Maroni
- 2018 : Saint-Laurent-en-Gâtines
- 2019 : Saint-Laurent-Blangy

Prochains conseils d'administration :

- 14 et 16 novembre 2014 : Saint-Laurent-de-Cerdans
- 30 avril et 1er mai 2015 : Saint-Laurent-de-Gosse

N.B. : Suite à l'intérêt que semble d'ores et déjà susciter le 25° rassemblement à Saint-Laurent-de-Cerdans et compte tenu de la capacité limitée d'accueillir de la commune en raison de son relief, il est souhaité que les communes qui désirent y participer puissent donner le plus tôt possible le nombre à prévoir de leurs participants et le type d'hébergement désiré. Nous comptons sur votre compréhension.

Le dossier du préprogramme du 25° rassemblement est en téléchargement sur notre site Internet.

D'autre part, si vous souhaitez promouvoir, présenter, une de vos traditions (musique, chant, danse, théâtre,...), merci de vous faire connaître rapidement avant le 31 octobre 2014, soit via FaceBook, soit par mail à creationcatalane@orange.fr.

Le 24e rassemblement en images à visionner sur notre site internet.

